

CHARTRE & CADRE DE FONCTIONNEMENT DES COURS

Bienvenue dans cet espace dédié à votre musique ! Que ce soit au piano, au chant ou dans l'exploration musicale globale, l'apprentissage demande du plaisir, de la régularité et un bon accompagnement. Pour nous permettre de travailler dans les meilleures conditions et garder l'esprit 100 % libre pour la création, voici les quelques repères d'organisation et de fonctionnement de mes cours.

1. Formules & Modalités de Paiement

- **Cours à la carte (à l'unité)**
 - **Fonctionnement** : Idéal pour un suivi ponctuel ou sur mesure. Les créneaux sont réservés au coup par coup selon les disponibilités mutuelles.
 - **Règlement** : Chaque cours à la carte est à régler **au plus tard le jour même de la séance** (par TWINT, virement bancaire ou espèces).
- **Abonnement 10 cours**
 - **Validité** : **6 mois** à compter du premier cours. Ce délai souple permet de suivre les cours à un rythme hebdomadaire ou toutes les deux semaines, tout en absorbant les vacances et imprévus.
 - **Expiration** : Les cours non effectués à l'échéance des 6 mois ne sont ni reportables, ni remboursables.
- **Abonnement semestriel (*élèves scolarisés*)**
 - **Fonctionnement** : Il comprend un calendrier de cours fixes planifiés sur l'ensemble du semestre (hors vacances scolaires), **incluant un « cours joker »** comptabilisé dans le forfait.
 - **Le « Cours Joker » (1 par semestre) :**
 - *En cas d'absence (maladie ou empêchement)* : Le cours joker s'applique automatiquement pour couvrir cette absence. Le cours manqué est ainsi absorbé par le forfait, sans stress ni recherche de rattrapage.
 - *Sans aucune absence* : Si vous assistez à la totalité de vos cours, le cours joker est maintenu et dispensé sous forme de **cours supplémentaire offert**.
 - En dehors du cours joker, les cours manqués ne sont ni rattrapés ni remboursés.

- **Règlement des abonnements :**

- **Abonnement 10 cours :** À régler en une fois dans les **10 jours** suivant la date du premier cours.
- **Abonnement semestriel :** Payable en **1 ou 2 versements**.
 - *En 1 versement :* Dans les 10 jours suivant le premier cours.
 - *En 2 versements :* Le 1er versement dans les 10 jours suivant le premier cours, et le 2ème versement au milieu du semestre

- Modes de paiement acceptés : virement bancaire, TWINT ou espèces.

2. Annulations & Ponctualité

- **Préavis & Facturation :** Merci de **contacter le secrétariat au moins 24h à l'avance** en cas d'imprévu. Tout cours annulé après ce délai de 24h sera intégralement facturé (ou décompté de l'abonnement).
- **Annulation par la professeure :** En cas d'absence ou d'empêchement de ma part, le cours annulé sera systématiquement **rattrapé** à une date convenue ensemble.
- **Ponctualité :** Les cours commencent et se terminent à l'heure convenue afin de respecter l'emploi du temps de chacun. Tout retard de l'élève ne pourra pas être rattrapé en fin de séance.

3. Santé, Posture & Pratique Personnelle

- **Écoute du corps & santé :** En chant comme au piano, le corps est notre premier instrument. Merci de me signaler toute fatigue vocale, maladie ou gêne physique (mains, poignets, posture) avant le cours afin d'adapter la séance en toute sécurité.
- **Pratique à la maison :** La musique se nourrit de la régularité. Quelques moments de pratique réguliers chez soi sont la clé pour progresser avec fluidité et garder le plaisir de jouer ou chanter.
- **Matériel :** Pensez à prendre votre matériel (partitions, carnet de notes)

Je vous remercie pour votre confiance et le respect de ces quelques règles.

Au plaisir de partager ces cours avec vous !

La réservation d'un cours ou d'un abonnement valent acceptation du présent cadre de fonctionnement.

Retrouvez la grille détaillée de l'ensemble des tarifs sur <https://www.lorenequinodoz.ch/contact>